

Rapport d'activité

2020

21

19



Sommaire interactif

Édito	p. 3
Retour sur l'année 2020	p. 4 et 5
Garantir une continuité de service	p. 6 et 7
L'activité 2020 en chiffres	p. 8 et 9
Les jeunes de notre territoire	p. 10 et 11
L'emploi et l'alternance	p. 12 à 19
L'orientation, la formation	p. 20 à 23
Les dispositifs d'accompagnement	p. 24 à 27
L'accompagnement social	p. 28 à 35
Revue de Presse	p. 36 et 37
Les éléments financiers	p. 38 et 39
L'équipe, la gouvernance	p. 40 et 41
La Mission Locale au coeur du plan jeunes	p. 42
Glossaire	p. 43

Édito



Mohand OUAHRANI
Président de la Mission Locale INNOVAM
Conseiller Municipal délégué à la jeunesse
Ville de Villejuif

Avec plus de 2115 jeunes accompagnés et 994 nouvelles inscriptions, l'année 2020 a été marquée par un contexte sanitaire inédit qui a fortement impacté la situation sociale et professionnelle des jeunes du territoire

Avec plus de 2115 jeunes accompagnés et 994 nouvelles inscriptions, l'année 2020, a été marquée par un contexte sanitaire inédit qui a fortement impacté la situation sociale et professionnelle des jeunes du territoire.

Problèmes de subsistance, ressources, perte emploi, fracture numérique, autant de difficultés, qui accentuent l'exclusion et l'isolement des jeunes les plus vulnérables. La situation sociale des jeunes s'est fortement dégradée durant cette crise.

Bien que nos locaux aient été fermés entre mars et mai, la continuité de service a été maintenue avec une attention bienveillante à l'égard des jeunes.

Au cœur d'un ancrage territorial de proximité et malgré les contraintes, les salariés de La Mission Locale INNOVAM ont déployé beaucoup d'énergie, en s'adaptant dans l'urgence à des méthodes d'accompagnement à distance pour maintenir le lien avec les jeunes en dépit des évolutions incessantes des contraintes sanitaires.

C'est ainsi que l'on peut souligner une augmentation de 8,5 % des nouvelles inscriptions par rapport à 2019, et une stabilité du nombre de jeunes accompagnés.

L'insertion professionnelle des jeunes s'est fortement dégradée. Ainsi, l'année 2020 accuse une baisse significative de 34 % des accès à l'emploi. En effet, beaucoup de jeunes ont perdu leur emploi en 2020, et peinent dans leurs recherches ; les jeunes ont souvent des contrats précaires dans des secteurs d'activités particulièrement touchés par la crise.

La Mission Locale a renforcé son offre de service, fin 2020, avec le dispositif, « 1 jeune 1 solution », dans le cadre du plan de relance gouvernemental : une démarche organisée, individualisée permettant de mobiliser plusieurs leviers pour répondre aux besoins des jeunes. Aussi, nous pouvons saluer une augmentation de 9,5 % des entrées en alternance.

En revanche, les entrées en formation ont connu une baisse importante, de 35 % du fait de l'annulation de plusieurs formations pendant la période de confinement.

Je tiens à saluer l'ensemble de l'équipe de la Mission Locale, pour leur action et leur engagement au quotidien, les administrateurs et les partenaires pour leur mobilisation au service des jeunes du territoire.



Retour sur 2020

17 mars au 30 avril 2020

Confinement national et Plan de continuité des activités de la Mission Locale INNOVAM :
La Mission Locale a su s'adapter pendant cette période, l'ensemble des salariés est mobilisé pour accompagner les jeunes

11 mai, réouverture de la Mission Locale au public

Mise en œuvre d'un protocole sanitaire :
Aménagement des locaux, plan de circulation sécurisé des salariés et des jeunes

16 novembre au 31 décembre 2020

Maintien de l'ouverture au public selon le nouveau protocole sanitaire :

- Accueil et accompagnement des jeunes sur rendez-vous
- Accompagnement à distance
- Réduction en 1/2 groupes des ateliers collectifs (notamment Garantie Jeunes et les ateliers emploi)

Activité de la Mission Locale Innovam auprès des jeunes pendant le confinement, du 17 mars au 31 mai 2020

4652 e-mails
échangés avec les jeunes



682 jeunes
ont été accompagnés



1 072 jeunes
en demande d'insertion



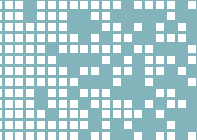
1 437 entretiens
individuels à distance
(visio, téléphone, chat)

52 jeunes
entrés en dispositif national



**89 jeunes ont été
inscrits pour la
première fois**
sur cette période, l'entretien
a eu lieu par téléphone

Concernant la demande des
jeunes accompagnés, le volet
social (logement, santé, vie
sociale) représente 37% des
demandes, alors que cette
demande était à hauteur de 19%
en 2019



Garantir une continuité de service

Dans le cadre du contexte inédit de la crise sanitaire, la Mission Locale a rempli sa mission de continuité de service public, essentiel pour l'accueil et l'accompagnement des jeunes du territoire fortement impactés.

Une organisation réfléchie, malgré l'urgence, et adaptée dès le 17 mars



Des informations précises sur notre site et Facebook

- » Mise en place d'un formulaire de pré-inscription sur notre site Internet



Mise en œuvre du télétravail pour tous les salariés

- » Maintien de la dynamique collective des salariés pour favoriser la cohésion et pour éviter l'isolement (*réunions d'équipe hebdomadaires à distance*)



Transfert de la permanence téléphonique

- » Pour inscription et rendez-vous d'accompagnement par un conseiller vers les chargés d'accueils

Envoi d'un mail à tous les jeunes

- » Informant de la fermeture des 2 sites de Mission Locale et la procédure relative aux demandes de rendez-vous à distance.

Continuité des instances de gouvernance de la ML

- » Organisation des Conseils d'Administration et de l'Assemblée Générale en visio-conférence



La Mission Locale comme relais de transmission d'informations et diffusion des bonnes pratiques sanitaires afin de favoriser une appropriation systématisée des gestes barrières et du respect du confinement par les jeunes (bandeau de prévention des gestes barrières sur chacune de nos communications).



DÉCONFINEMENT

L'ouverture de la Mission Locale s'est effectuée progressivement sur une durée de 3 semaines, une fois toutes les conditions réunies pour assurer la sécurité des salariés et du public : désinfection des locaux, installation de plexiglas pour sécuriser les bornes d'accueil et bureaux, achats de masques et gels, plan de circulation des salariés et du public, communication en direction du public et des partenaires via notre site internet sur la réouverture, désignation d'un référent COVID, notes de service sur la prévention et information COVID.



Dans un premier temps

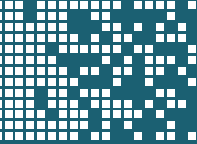
Nous avons privilégié les entretiens d'accueil et de suivi uniquement sur rendez-vous avec un public ciblé :

- » Jeunes en situation de rupture numérique
- » Jeunes en fin de Garantie Jeunes ou d'allocation PACEA
- » Jeunes réfugiés sans solution
- » Jeunes en forte précarité sociale
- » Jeunes à risques santé/psycho-sociaux
- » Jeunes décrocheurs scolaires
- » Jeunes en QPV
- » Jeunes recherchant un emploi dans les secteurs en tension



Dans un deuxième temps, fin juin

Nous avons repris les actions collectives, notamment la Garantie Jeunes, les ateliers de recherche d'emploi, POP, Club Alternance en demi groupe, nos locaux étant exigus



L'activité 2020 en chiffres

2 115

jeunes accompagnés

dont **994** jeunes accueillis

55%



45%



47%

18-21 ans

46%

22-25 ans

7%

26 ans et +

3%

mineurs

28 216 événements
dont

9 287 entretiens
individuels

1 685 participations aux ateliers
et informations collectives

11 339 mails, sms,
téléphone, courrier...

55%

Niv IV
et +

23%

Niv V

22%

Niv Vb
et VI

Qui oriente les jeunes vers la ML ?

Famille/amis		59%
Pôle Emploi		9%
Services sociaux		17%
Éducation nationale		2%
Collectivités		4%
Presse, médias		7%

Les demandes des jeunes

Emploi	34%
Accès à la formation	15%
Accès à l'alternance	11%
Projet professionnel	20%
Aspect social	19%

Les propositions aux jeunes

Emploi	31%
Accès à la formation	23%
Projet professionnel	16%
Aspect social	30%



50,4 % des jeunes accompagnés ont accédé à une situation
soit **1 168** entrées en situation pour **1 066** jeunes



Emploi



Formation



Alternance



Autres

738 entrées

208 CDI
372 CDD
97 contrats d'intérim
51 contrats d'insertion
10 auto-entrepreneurs

243 entrées

128 formations CRIF
11 Pôle Emploi
12 E2C
92 autres formations

187 entrées

118 contrats
d'apprentissage
69 contrats de
professionnalisation

199 entrées

54 immersions en
entreprise
101 retours en
formation initiale
44 situations non
professionnelles

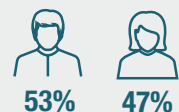


Les jeunes de notre territoire

Arcueil

138 jeunes accueillis

305 jeunes accompagnés

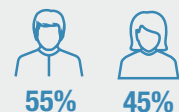


50,8% des jeunes entrés en situation

Cachan

202 jeunes accueillis

414 jeunes accompagnés

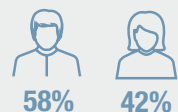


52,8% des jeunes entrés en situation

Gentilly

115 jeunes accueillis

238 jeunes accompagnés

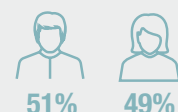


47% des jeunes entrés en situation

Kremlin-Bicêtre

158 jeunes accueillis

302 jeunes accompagnés

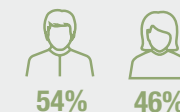


45% des jeunes entrés en situation

Villejuif

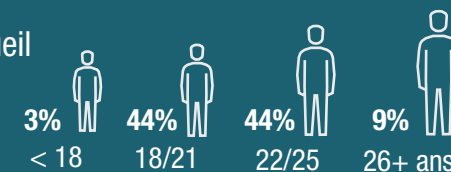
368 jeunes accueillis

759 jeunes accompagnés

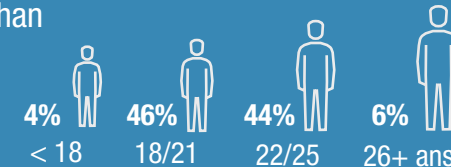


49,4% des jeunes entrés en situation

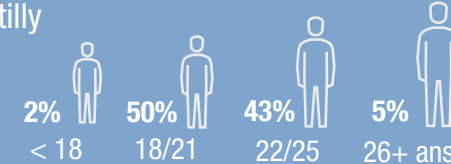
Arcueil



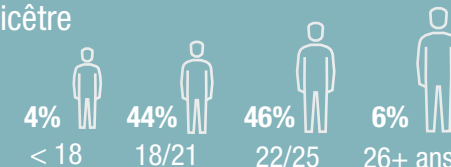
Cachan



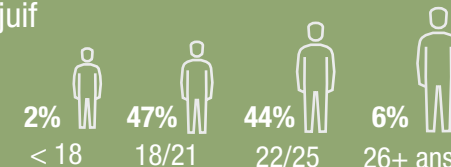
Gentilly



K. Bicêtre



Villejuif



Les offres, le Service Emploi de la Mission Locale

227 offres
d'emploi collectées

152 entreprises
partenaires de la ML

601 jeunes mis en
relation sur les offres

- » **775 jeunes** accompagnés
- » **1101 entretiens**
- » **513 participations** aux ateliers emploi

service**Emploi**

77% des offres
sont des CDD

9% des
contrats aidés

174 mises en relation ont abouti à un recrutement
84% de ces recrutements sont en CDD

+ **6%** de jeunes accompagnés
+ **13%** d'entretiens individuels
- **46%** de participations aux ateliers

Répartition des recrutements par secteurs d'activités

Commerce, vente, grande distribution	45
Services à la personne et à la collectivité	31
Construction, BTP	23
Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs	19
Transport et logistique	16
Support à l'entreprise	14
Offres en alternance diverses	10
Installation et maintenance	6
Santé	3
Communication, média et multimédia	2
Industrie	2
Agriculture, pêche, espaces verts, animaux	1
Art et façonnage d'ouvrages d'art	1

Sur le front de la relation entreprise, ce fut assez calme avec peu d'offres d'emploi à gérer. Cependant, le service emploi a tout de même travaillé avec des entreprises qui recrutaient durant cette période (chantiers d'insertion avec **Pro emploi**, **Alltechnics** dans la distribution et **Korian recrute** des aides-soignants en alternance).

Les ateliers emploi et alternance

Les actions financées par la Politique de la ville, l'EPT 12 et le Conseil Départemental ont pu être maintenues, et adaptées aux circonstances de la crise sanitaire

Les ateliers à distance

La préparation aux entretiens animée par Créations Omnivores a été repensée à distance. Ainsi, les jeunes en recherche d'emploi, ont été mis en relation avec l'animateur qui a réalisé les entretiens par Skype, permettant aux jeunes de travailler sur leurs expressions, la valorisation de leurs expériences, mais aussi sur les postures.

De ce fait, nous avons pu poursuivre notre action malgré le confinement. Et dès le mois de mai, nous avons pu à nouveau préparer les jeunes en face à face.

Sur cette période, la demande d'alternance est restée constante, la Mission Locale a donc sans cesse réfléchi aux moyens d'accompagner ces jeunes isolés et a travaillé sur un plan d'action avec comme objectif d'accompagner les jeunes à distance afin qu'ils trouvent un employeur et/ou un CFA (*poursuivant la sélection des candidats durant le confinement*). Un des objectifs était de préparer au mieux les jeunes aux entretiens en visio.

Dès la réouverture de la Mission Locale en mai, les ateliers ont pu se remettre en place, tout en respectant les protocoles sanitaires.



quelques chiffres...

Espaces de recherche d'emploi

455 participations

taux de participation de 45%

Pour nous adapter au contexte sanitaire, nous avons dû changer les modalités d'accueil sur ces ateliers et passer de 12 jeunes à 6 jeunes maximum par atelier et sur inscription.

-32,5% de participations par rapport à 2019.

Nous avons réussi à limiter l'impact de la crise sanitaire sur nos ateliers de recherche d'emploi malgré une interruption durant le confinement.

Nous avons trouvé des solutions pour continuer à fonctionner en respectant les consignes sanitaires.

Simulation d'entretien

58 jeunes y ont participé

25 jeunes sont entrés en situation au cours de l'action soit 43%

- » 2 ont signé un contrat en alternance (*1 contrat d'apprentissage, 1 contrat de professionnalisation*)
- » 18 sont entrés en emploi (*dont 5 CDI, 13 CDD*)
- » 5 sont entrés en formation

Club de l'alternance

61 jeunes y ont participé

À noter qu'une importante partie du travail de suivi a été réalisée en distanciel par mail et téléphone de mars à juin 2020.

49 jeunes sont entrés en situation au cours de l'action

- » 30 ont signé un contrat en alternance (*21 contrats d'apprentissage, 9 contrats de professionnalisation*)
- » 7 sont entrés en emploi (*dont 3 CDI, 4 CDD*)
- » 5 sont entrés en formation

Les actions partenariales emploi

La co-traitance avec Pôle Emploi

En partenariat avec Pôle Emploi, la Mission Locale met en œuvre le suivi du PPAE (*Projet Personnalisé d'Accès À l'Emploi*) pour des jeunes demandeurs d'emploi dont l'accès ou le retour à l'emploi va de pair avec la résolution de diverses difficultés sociales, personnelles ou de santé et qui nécessitent un accompagnement personnalisé.

Les principaux critères d'affectation sont : un projet professionnel mal défini, une absence de repère ou de réseau dans la recherche d'emploi, un niveau de qualification insuffisant ou une situation personnelle susceptible d'être un frein à l'accès à l'emploi.

Cet accompagnement comporte 3 phases : l'entrée en cotraitance (*affectation, acceptation et initialisation du parcours*), l'accompagnement du jeune en co-traitance et la sortie du dispositif.



268 entrées en PPAE



53% orientés
par le Pôle emploi de Cachan

47% orientés
par le Pôle emploi de Villejuif



La durée moyenne
d'accompagnement est de **231 jours**



43,5% de sorties positives dont

- » **79 en emploi**
- » **22 en alternance**

101 sorties pour radiation et
limite d'âge soit 43%

12,3% de sorties pour abandon

Le parrainage

Le parrainage permet à 30 jeunes d'être accompagnés, dans leur parcours d'accès à l'emploi, par une personne intervenant bénévolement qui leur fait partager son expérience de l'entreprise et ses relations professionnelles.

Le parrain, actif ou retraité, en collaboration avec le conseiller guide et conseille le jeune dans ses démarches et l'aide à prendre conscience de la réalité et des exigences du monde de l'entreprise.

En 2020, 5 parrains / marraines sont en activité dans la structure. Ils proviennent d'horizons différents (*ingénieur dans l'industrie, commercial, consultant, retraité du service public*).

- » **21 jeunes parrainés sont entrés en emploi (5 CDI, 6 CDD, 3 CUI PEC, 1 contrats de professionnalisation, 6 contrats d'apprentissage)**
- » **8 sont toujours en recherche d'emploi**
- » **1 jeune est entré en service civique**

Les chantiers jeunes avec la Ville du Kremlin-Bicêtre

Action proposée à des jeunes (*suivis par la Mission Locale et le Point Information Jeunesse*), âgés de 16 à 25 ans, qui ont du mal à s'inscrire dans une dynamique de projet, et/ou qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches de recherche d'emploi, d'alternance ou de formation.

Cette action a permis de :

- » Découvrir un métier, découvrir le monde du travail
- » Confirmer ou valider un projet professionnel
- » Se familiariser avec les procédures de recrutement
- » Évaluer des connaissances et/ou compétences techniques
- » Acquérir des gestes professionnels
- » Accéder à un premier emploi.

2 postes d'un mois, en juillet et août 2020, en restauration collective, ont été proposés au sein du Club Lacroix (*restaurant partagé par le personnel municipal et des personnes âgées de la ville*).

Les jeunes se sont rapidement intégrés sur les différents postes. Un suivi a été effectué durant la période d'emploi, par la Mission Locale. Ils ont bénéficié d'une expérience professionnelle très satisfaisante, mais qui ne leur a pas permis de rebondir en emploi dans la restauration, pour le moment, du fait du contexte sanitaire.

La Mission Locale partenaire des actions Job dating et forums du territoire

Avec Arcueil

Job dating du Centre Commercial La Vache Noire du 21 octobre 2020

- » 5 entreprises présentes : Mc Donald's, Truffaut, La Grande récré, Furet du Nord et Darty.
- » 120 entretiens réalisés
- » Entre 60 et 80 candidats dont 10% de jeunes provenant de la Mission Locale.

Avec Cachan

Handicafé du 26 novembre 2020, 100% en ligne (cf. p.33)

Cette année marquait les 10 ans de l'Handicafé de Cachan. Il devait initialement se faire en présentiel au Théâtre de Cachan mais compte tenu du contexte sanitaire, cet évènement a été totalement adapté en ligne.

- » 10 employeurs étaient présents avec 53 offres à pourvoir
- » 61 personnes candidats (51% de taux de participation).

Avec le Kremlin Bicêtre

Forum de l'orientation et des métiers du 16 janvier 2020

Le job dating du 16 avril 2020

Axé sur les jobs d'étudiants et jobs d'été, n'a pas eu lieu du fait du 1^{er} confinement.

8^{ème} édition du job dating du 9 octobre 2020

Recrutement d'employés polyvalents et hôtes/hôtesse de caisse chez LIDL et AUCHAN, assistantes de vie chez Domadia, Gardes d'enfants à domicile chez Kangourou kid's, agents immobiliers à l'Adresse.

- » 39 participants au forum dont 21 jeunes de la Mission Locale
- » 112 entretiens professionnels réalisés.

Avec Villejuif

Job dating pour des postes d'encadrants pause méridienne du 30 janvier 2020

Recrutement de 50 assistants de régulation pour la ligne 7 RATP en contrats d'insertion Parcours Emploi Compétences (PEC)

Job dating Santé Médico-Educatif du 27 février 2020

Plus de 170 visiteurs. Les exposants ont reçu sur leur stand entre 30 et 50 candidats, avec 13 à 20 profils pouvant correspondre, et un retour très positif avec des candidats ciblés. 80 participants aux mini conférences métiers

Civic dating en visio-conférence M2ie Villejuif 14 octobre



La formation, l'orientation, le décrochage scolaire

243 entrées en formation

148 formations du
Conseil Régional

11 formations du
Pôle Emploi

12 entrées à l'E2C

92 autres
formations



L'obligation de formation

Depuis le 1^{er} septembre 2020, la formation est devenue obligatoire pour tout jeune jusqu'à l'âge de sa majorité.

Un jeune satisfait son obligation de formation :

- » lorsqu'il poursuit sa scolarité dans un établissement d'enseignement scolaire ou dans un établissement d'enseignement supérieur, public ou privé
- » lorsqu'il est apprenti ou stagiaire de la formation professionnelle
- » lorsqu'il occupe un emploi ou effectue un service civique
- » lorsqu'il bénéficie d'un dispositif d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle (PACEA, AIJ).

Les Missions Locales sont chargées de contrôler le respect de l'obligation de formation et de mettre en œuvre des actions de repérage et d'accompagnement. Elles exercent cette fonction en lien étroit avec l'ensemble des acteurs (*établissements scolaires, CIO, Pôle emploi, structures de raccrochage scolaire, écoles de la 2^{ème} chance...*).

Le repérage des jeunes

Dans le cadre des PSAD (*plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs*) les acteurs locaux de la formation, de l'orientation et de l'insertion des jeunes se réunissent afin de mieux repérer les jeunes qui ont décroché du système de formation initiale, en cours ou en fin d'année scolaire. L'objectif est de proposer à ces jeunes des solutions de formation ou d'insertion leur permettant de préparer leur entrée dans la vie active.

La promo 16-18 ans de l'AFPA dans le cadre du programme « Avenir en main 16-18 »

La Promo 16-18 est un programme dédié aux jeunes concernés par la mise en œuvre de l'obligation de formation. C'est un dispositif de mobilisation innovant de 13 semaines qui permet de :

- » Réconcilier les jeunes avec leur avenir : révéler leurs rêves, leurs talents, ouvert à toutes les possibilités d'orientation
- » Les guider vers l'autonomie en les sortant de leur univers quotidien : développer la confiance, l'estime de soi, l'ambition et la capacité à agir sur son parcours
- » Leur faire découvrir les métiers et les opportunités dans leur région et/ou dans d'autres régions, et notamment les métiers émergents ou en tension
- » Valider leurs compétences et expériences par des open badges : compétences socles et transversales, compétences numériques...





MISSION DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Campagne d'appel des décrocheurs par la Région

La Région Ile de France participe à la mise en place d'actions ayant pour objectif de diminuer le nombre de jeunes en situation de décrochage scolaire et non accompagnés ou suivis.
2 fois par an, le recensement des jeunes en situation de décrochage scolaire est réalisé via un Système Interministériel d'Echange d'Information spécialement conçu à cet effet.

La plateforme CODHA, est l'opérateur qui a été retenu par la Région en 2020.
Elle se charge d'appeler l'intégralité des jeunes déclarés comme décrocheurs et de réaliser un premier bilan de situation.
Ces appels permettent généralement de constater que plus de 50% des jeunes sont déjà en situation.
Pour les autres, il leur est proposé d'être mis en relation avec la Mission Locale ou le CIO en fonction de leurs aspirations
(retour en formation initiale, accès à l'alternance, etc.)

Le Parcours d'orientation professionnelle

61 parcours réalisés

**26 jeunes en atelier
collectif**

**35 jeunes en parcours
individuel**

En effet, en 2020, nous
avons eu moins de jeunes
en collectif, du fait de
l'annulation de 2 ateliers,
en lien avec le contexte
sanitaire, mais plus de
jeunes en accompagnement
individuel en contrepartie.

Le Parcours d'Orientation Professionnelle
est un programme d'accompagnement, qui
permet aux jeunes de réfléchir à leur projet
professionnel et à leur orientation.

À travers des mises en situation, des
questionnaires, des exercices ludiques et un
logiciel d'orientation (*Parcouréo*), ce parcours
amène à :

- » mieux se connaître (*goûts, personnalité, aspirations, compétences, valeurs*)
- » découvrir des environnements de travail, des domaines, des métiers
- » faire ressortir des métiers qui pourraient leur correspondre
- » ajuster son projet en fonction de différents critères et contraintes

À la suite de cet atelier, d'une durée de 35 h, réparties sur une semaine,
les participants vont à la rencontre de professionnels afin d'effectuer
des enquêtes métiers et un ou plusieurs stages dans le but de confirmer
leur projet. Ils sont accompagnés dans ces démarches par leur conseiller
référént, qui reprend avec eux la suite de leur parcours.

J'ai maintenant un plan précis et je peux le mettre en œuvre
pour aller au bout de mes objectifs **Enzo**

J'ai découvert des métiers que je n'avais pas envisagés **Martin**

Le POP m'a apporté des informations sur différents métiers,
j'ai aussi appris des choses sur moi-même que je
ne savais pas auparavant **Tristan**



Les dispositifs et programmes

Le PACEA

Parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie

Il s'agit d'un accompagnement contractualisé entre des jeunes de 16 à 25 ans en demande d'insertion et la Mission Locale. Le PACEA est conclu pour une durée initiale de 24 mois. Il offre la possibilité d'effectuer des demandes d'aides financières ponctuelles, sous conditions.

En 2020, malgré le contexte sanitaire et le confinement, nous avons réalisé



630 nouvelles entrées sur le dispositif

1 210 jeunes accompagnés, bénéficiaires d'un PACEA

Parmi les situations réalisées par les jeunes au cours de leur PACEA, on note une majorité de situations de type emploi 51%, puis de formation 27%, et contrats en alternance 11%.

L'enveloppe annuelle qui nous a été attribuée pour les demandes d'aides ponctuelles était de 188 847€.

Le PIAL

Le Parcours d'intégration par l'acquisition de la langue constitue une phase du PACEA pour les jeunes étrangers hors Union Européenne et dont leur niveau de maîtrise de la langue française ne leur permet pas l'accès à la formation ou à l'emploi. Ils bénéficient ainsi de cours de langue couplés à une allocation d'un montant de 1491.03€ versée en 3 fois.

En 2020, **13 jeunes ont pu en bénéficier**

Le PRIJ

À la fin de l'année 2020, **21 jeunes** étaient encore en suivi dans le cadre du PRIJ. Sur les 21 jeunes, 17 sont inscrits à la Mission Locale dont 3 ont intégré la Garantie Jeunes.

La mobilité européenne ERASMUS+

Des jeunes diplômés ou non, issus des 11 missions locales du 94 (et certaines du 91) sont informés et accompagnés sur des programmes de Mobilité Européenne et/ou internationale.

Ils peuvent ainsi effectuer un stage professionnel et linguistique de 12 semaines, en Grande-Bretagne, en Irlande, en Espagne ou en Allemagne, soutenus par des bourses ERASMUS+, pour accéder aux compétences linguistiques recherchées dans de nombreux secteurs d'activités. Les jeunes en Garantie Jeunes peuvent bénéficier d'un séjour de 4 semaines à Malte, dans le cadre d'une 1^{ère} expérience d'immersion linguistique et professionnelle, renforçant ainsi l'inclusion sociale.

Ces séjours ont un impact sur le parcours des jeunes en terme d'expérience de vie et favorise l'accès à l'emploi ou à la formation à leur retour.

Chaque jeune Erasmus+, bénéficie d'une période de formation linguistique et culturelle, d'un mois en amont du séjour, réalisée à IDC formation, dans le but d'optimiser leurs capacités à échanger avec les professionnels sur leur lieu de stage, et donc de progresser davantage.

Tout candidat à la mobilité est accompagné tout au long de son parcours par la référente mobilité du Pôle Européen.

La mobilité n'est pas encore une solution spontanément envisagée par les jeunes de faible niveau de qualification, souvent synonyme d'un très faible niveau de langue. Elle l'est davantage pour des niveaux bac et +, qui l'envisagent parce qu'ils peinent à trouver un 1^{er} emploi ou un contrat en alternance.

13 jeunes d'Innovam ont rencontré la référente du Pôle Européen

- » 5 jeunes ont pu effectuer leur séjour Erasmus+
- » 2 jeunes ont dû reporter leur séjour (départ annulé)
- » 2 jeunes ont dû différer leur projet de départ en PVT au Canada

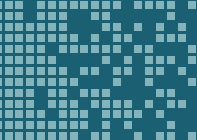
Le groupe parti en janvier 2020, a dû rentrer 2 semaines plus tôt, du fait du 1^{er} confinement.

Les départs de juillet et de septembre ont été annulés.

Le groupe de septembre a dû respecter une quatorzaine en arrivant en Grande-Bretagne (compensée par 2 semaines de cours de langues), et a dû être rapatrié 2 semaines plus tôt.

Les informations collectives, les retours d'expériences et les évaluations ont été réalisées en distanciel.





La Garantie Jeunes

121 jeunes ont intégré le dispositif Garantie Jeunes en 2020 et ce, malgré la période de confinement. Nous avons ainsi effectué 10 sessions.

Nous avons dû adapter notre organisation, en particulier le SAS collectif afin de respecter les mesures sanitaires. Ainsi, nous avons doublé les groupes et avons fait appel à l'EPT 12 qui nous prête une grande salle de conférence pour assurer les réunions d'information collective.

Cette année la parité est respectée, puisque nous avons autant de jeunes femmes (60) que de jeunes hommes (61). Nous avons une hausse de jeunes résidant en QPV avec 24 jeunes soit 20%, contre 12% l'an passé.



Sur les jeunes entrés en 2019 et ayant terminé leur accompagnement en 2020

- » **43% étaient en emploi** à leur sortie du dispositif (CDD, CDI ou contrat en alternance)
- » 10 jeunes en formation
- » 2 en maternité
- » 2 en service civique
- » 1 en stage
- » 1 en séjour Erasmus
- » 1 auto-entrepreneur
- » 33 en recherche d'emploi

Concernant l'accompagnement des jeunes suivis dans le cadre du dispositif Garantie Jeunes, nous avons donc dû nous adapter afin de maintenir le contact notamment avec les plus fragilisés.

L'ensemble des jeunes accompagnés ont pu bénéficier du soutien financier de la Garantie Jeunes durant cette période, ce qui a largement contribué au maintien en hébergement pour les plus fragiles.

Nous avons pu innover en proposant **un atelier 100% digital dédié à la recherche d'alternance**. Une dizaine de jeunes ont ainsi pu bénéficier de conseils sur la recherche d'entreprises, sur les inscriptions à distance au niveau des centres de formations, des ressources numériques pouvant les aider dans leurs démarches et de conseils sur leur organisation.

Des simulations d'entretien à distance ont également pu être mises en place avec notre partenaire Créations Omnivores. Enfin, **l'accompagnement vers l'emploi s'est poursuivi et s'est adapté aux demandes du marché**. Le site mobilisationemploi.gouv.fr nous a notamment permis de satisfaire des demandes dans le secteur de la grande distribution.

Au sortir du confinement, les **SAS d'accompagnement collectifs ont repris dès le mois de juin** mais en s'adaptant aux contraintes sanitaires. Nous avons ainsi doublé les SAS qui s'effectuent en demi-groupe. Afin de prendre en compte les évolutions du marché, le contenu s'adapte également. Nous avons mis l'accent sur les notions de « soft-skills », sur les préparations à l'entretien en physique et à distance, sur les valeurs de l'entreprise et sur les nouveaux besoins du marché du travail afin de sensibiliser les jeunes aux nouvelles réalités économiques.

La fin d'année 2020 a été marquée par un ralentissement des offres d'emploi et de stages. Le secteur de l'hôtellerie-restauration, le tourisme, la vente (*notamment le prêt-à-porter*), la logistique, sont des secteurs d'activité très demandés par notre public.

Le manque d'opportunités dans ces secteurs, notamment pour la découverte des métiers, reste une préoccupation majeure et s'est fait ressentir dans les résultats de fin de situation.





L'accompagnement social

Le Logement

La question du logement, que ce soit pour l'accès ou le maintien, ne peut être évoquée sans faire référence à la pandémie qui a frappé notre pays.

On sait que le mal logement touche les plus fragiles, les plus précaires notamment les jeunes qui ont été particulièrement impactés par la crise sanitaire. Confrontés à de petits espaces de vie lorsqu'ils sont en foyer (192 jeunes en foyer ou à l'hôtel soit 9%), sans hébergement ou « nomades » (42 jeunes soit 2%) ou hébergés par la famille éloignée ou une connaissance (431 jeunes soit 20%).

Ainsi **665 jeunes soit 31,5% ne vivent pas chez eux ou chez leurs parents**

En 2020, 253 jeunes (12%) énoncent un problème de logement ou un souhait pressant d'autonomie. 14% ont bénéficié d'une information ou proposition logement.

Dès le premier confinement, la Mission Locale a mené un travail de suivi et de relance auprès des jeunes les plus vulnérables (*jeunes GJ, jeunes isolés ou vivants seul*). Des demandes d'aides ont été montées pour faire face à ces pertes de revenu et au risque d'expulsion. Il ressort des entretiens menés cette année, un sentiment d'isolement, des stratégies de repli sur soi et des conflits exacerbés.

Ce confinement a également fortement impacté l'accès au logement : suspension des admissions pour raisons sanitaires, annulations de candidatures pour perte de revenus.

Malgré cela, la Mission Locale a maintenu son activité et s'est efforcée de trouver des solutions en sollicitant tous les dispositifs possibles. Mais par comparaison aux autres années, les chiffres sont très clairs avec beaucoup moins de jeunes ayant accédé à une solution.

En conclusion, 2020, plus encore que les autres années, a montré le lien entre précarité économique et mal logement, cette année a démontré que ces précarités cumulées aggravent les risques sanitaires : *Une étude de Médecins sans Frontières portant sur les migrants et les plus précaires en Île-de-France* est venue confirmer que les lieux de vie collectifs (*gymnase, foyers de travailleurs migrants ou campements*) ne permettent pas de protéger les habitants une fois que le virus y a fait son apparition. Sur les quelque 800 personnes interrogées à l'été 2020 (*dont 540 dans des centres d'hébergement*), le pourcentage de cas positifs à la Covid était de 52%, alors qu'il n'était que de 10% dans le reste de la population francilienne.

De tels résultats confirment que les conditions de vie précaires comptent parmi les principaux facteurs d'exposition au virus et plaident pour la solution du « *Logement d'abord* ».

295 jeunes concernés par une proposition logement

- » **68 ont accédé à une solution** (*ne sont pas comptabilisés, les jeunes accédant au logement autonome ou qui déménagent hors du territoire, sauf lorsque la Mission Locale est à l'origine directe de la solution*)
- » 11 sont pris en charge par le 115 ou hébergés en CHRS
- » 18 ont intégré une résidence jeune actif en direct ; 14 via l'État (SIAO), 5 via Action logement (*employeur*), 3 via des contingents ville, 2 via le Département du Val de Marne.

117 jeunes orientés vers le CLLAJ, dont 5 ont intégré leur dispositif de Logement Relais.

Les jeunes sous-main de justice

130 jeunes sous-main de justice suivis à Innovam en 2020

77 sont issus du milieu fermé
53 sont suivis par le milieu ouvert



122 hommes pour 8 femmes
85% n'ont aucun diplôme
60% ont entre 18 et 21 ans
14% de mineurs

Les jeunes sont identifiés dans le cadre de leur accompagnement par nos partenaires justice (SPIP, UEMO, Educateurs spécialisés des clubs de prévention) ou adressés directement pour un aménagement de peine s'ils sont en détention. Certains jeunes prennent rendez-vous avec nous pour nous signaler leurs difficultés judiciaires.

Pour mémoire, on considère que les jeunes sont issus du milieu fermé lorsqu'ils sont en détention lors de leur prise en charge par la Mission Locale ou qu'ils sont au Quartier pour peines aménagées ou encore en Quartiers de semi-liberté.

Ils sont suivis en milieu ouvert lorsqu'ils ont une mesure extérieure de suivi (*bracelets électronique, contraintes pénales, sursis mise à l'épreuve, libération conditionnel, contrôles judiciaires...*) et qu'ils ont des obligations à remplir devant la justice (*trouver un emploi, une formation, des soins...*)

5 sont actuellement encore en cours d'aménagement de peine : Ils sont donc encore en détention et nous avons sollicité des permissions de sortie pour commencer à travailler sur l'élaboration de projet.

47% des jeunes suivis ont eu un accès à des actions d'insertion professionnelles (*55% en 2019*)

- » 41 jeunes soit 31% ont eu accès à un emploi
- » 22 jeunes soit 17% ont eu accès à une formation
- » 5 jeunes à un contrat en alternance
- » 26 ont intégré la Garantie jeunes et 64 ont signé un PACEA
- » 11 sont retournés en détention, et 14 n'ont plus donné de nouvelles.

Un cumul de difficultés

- » **Difficultés sociales :** Ces jeunes souffrent le plus souvent de contexte familiaux défailants (*familles monoparentales, placements en foyer, maltraitance, absence d'hébergement*) qui peuvent compromettre un aménagement de peine ou la réussite d'un parcours d'insertion professionnelle.
- » **Difficultés financières et administratives :** Les amendes astronomiques grèvent souvent le budget de ces jeunes. Sans emplois, ni ressources, ils sont souvent dans l'impossibilité de payer leur dû à la justice. À cela s'ajoutent les problèmes administratifs qui compliquent considérablement l'insertion professionnelle (*pas d'affiliation à la CPAM, perte de papiers d'identité, impossibilité d'ouvrir un compte en banque...*). Ils se rendent vite compte que trouver un emploi n'est pas la

première étape, il faut souvent régler bon nombre de problèmes périphériques pour entamer une recherche efficace. Or le temps est l'ennemi de l'insertion. Si nous n'arrivons pas rapidement à faire des propositions concrètes, le risque de récurrence augmente.

- » **Problèmes de santé :** La dépendance à l'alcool ou au stupéfiant est relativement fréquente chez les jeunes sous-main de justice. On note également une certaine fragilité psychologique qui nécessiterait un accompagnement complémentaire.
- » **Problèmes judiciaires :** De nombreux jeunes sont en attente de jugement, et vivent cette période comme une parenthèse. Les délais très longs sont un frein à l'insertion. Cette année, en plus des difficultés récurrentes habituelles, la crise sanitaire a fortement impacté les prises en charge des jeunes sous-main de justice.

Pendant le confinement, il y a eu un mouvement de sorties anticipées qui a précipité des jeunes sans préparation hors des maisons d'arrêt. Enfin, ces jeunes peu qualifiés ont été les premiers touchés par la crise de l'emploi. Plus de petits boulots, d'intérim..., des entretiens d'embauches en visio qui demande un minimum d'équipement.

Santé et Handicap

L'année 2020 a accentué la précarité chez les jeunes.

Le contexte sanitaire a eu un fort impact sur la santé mentale des jeunes, le confinement a notamment amplifié les conduites addictives, les dépressions et les troubles anxieux. Beaucoup de jeunes sont confrontés au mal-être (manque de confiance, stratégie d'évitement, difficulté à se mobiliser, isolement, difficultés à se projeter).

Le confinement a eu aussi des répercussions sur leur santé physique lié à un manque d'exercice physique, la mal nutrition et des troubles du sommeil...

Handicafé

Cette année marquait les 10 ans de l'Handicafé de Cachan qui devait initialement se faire en présentiel au Théâtre de Cachan, mais compte tenu du contexte sanitaire, il a été totalement adapté en ligne en l'espace de 3 semaines.

Comme chaque année, la Mission Locale a répondu présente. Cette réorganisation complète a pu être possible grâce à des échanges réguliers entre les différents partenaires, une capacité d'adaptation et une forte mobilisation.

- » 10 employeurs étaient présents avec 53 offres à pourvoir.
- » 31 personnes ont participé à la plénière
- » 29 personnes ont participé à au moins un atelier
- » 28 ateliers de simulation effectués
- » 11 candidats ont décroché un 2^{ème} entretien.
- » 3 embauches
- » 7 candidatures en cours
- » 3 orientations vers des formations en cours.



Duoday

L'année 2020 a été aussi une année d'innovation avec notamment une première expérimentation du Duoday

DUODAY, c'est une journée pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Le temps d'une journée, un(e) salarié(e) d'une entreprise forme un binôme avec une personne atteinte de handicap et lui fait découvrir son environnement de travail, son activité professionnelle.

L'occasion de susciter des vocations et d'enclencher un parcours d'insertion à l'issue de cette journée.

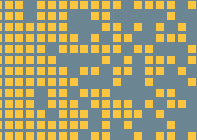
Pour sa première expérience du DUODAY, la Mission Locale a accueilli 2 personnes pour découvrir le poste de chargé d'accueil.

Témoignage de Redha, chargé d'accueil au siège

Pour le DUODAY, nous avons divisé la journée en deux, avec une demi-journée dans l'espace d'accueil où j'ai pu montrer à ma binôme le métier d'agent d'accueil avec notamment l'information et l'orientation des jeunes ainsi que la gestion du standard téléphonique. Puis nous avons consacré la seconde demi-journée à la gestion administrative des différents dossiers et documents requis au bon fonctionnement du dispositif de la Garantie Jeunes. Cette journée fut très enrichissante à la fois pour ma binôme que pour moi. En effet, j'ai pris un grand plaisir à partager ma passion avec Mlle A., qui a été très attentive et intéressée par mon métier. De plus, elle n'a pas hésité à me poser de nombreuses questions sur les différents aspects de l'accueil de notre public ainsi que sur le fonctionnement de la Garantie Jeunes. Ces questions, en plus d'être très pertinentes, lui ont permis de confirmer son projet professionnel.

Témoignage de Nathalie, chargée d'accueil à l'antenne

Une journée très riche pour la stagiaire comme pour moi. Cette personne était désireuse d'apprendre et ses bonnes connaissances en informatique l'ont rendu très vite opérationnelle dans l'environnement professionnel d'un chargé d'accueil.



Les aides financières

Aides alimentaires, aides sociales

Pendant toute l'année, et particulièrement lors de la période de confinement, de nombreux jeunes ont rencontré des difficultés financières liées à la perte d'emploi ou étaient déjà fragilisés par une situation sociale précaire.

La crise sociale touche autant les jeunes en hébergement provisoire que les jeunes vivant chez leurs parents, eux-mêmes confrontés à une situation sociale dégradée.

Afin de répondre aux besoins alimentaires des jeunes, la Mission Locale a orienté les jeunes vers les CCAS du territoire, et les différentes associations sociales, humanitaires pour des aides alimentaires.

Le FUS

La Mission Locale a également sollicité le département dans le cadre du FUS (*Fond Unique de Solidarité*) souvent dans l'attente du versement de l'allocation, PACEA ou Garantie jeunes qui n'intervient que plus de six semaines après la signature :

- » **51 demandes ont été effectuées** dont 41 concernaient l'aide au quotidien et seulement 7 demandes relatives à de l'aide au projet du fait de la diminution de l'offre de formation. Il faut souligner que certains jeunes participent aux dépenses de la famille.

Dès la réouverture de la Mission Locale, en mai 2020, nous avons mis en place des tickets services sur nos fonds propres afin de répondre à l'urgence alimentaire, soins d'hygiène et vestimentaire pour certains.

Le permis de conduire

Dans le cadre de l'accompagnement des jeunes, des aides financières peuvent être mobilisées, sous certaines conditions pour la formation au permis de conduire.

L'obtention du permis de conduire permet l'accès à l'autonomie des jeunes et constitue un réel levier vers l'insertion professionnelle. Or, force est de constater que le coût de la formation au permis de conduire, notamment en Ile de France, est un véritable obstacle pour les jeunes issus de familles modestes. Les jeunes ne disposant pas du permis de conduire sont freinés dans leur projet professionnel et leur parcours d'accès à l'emploi.

- » C'est grâce au soutien de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre et la politique de la ville depuis plusieurs années, que **13 jeunes ont bénéficié de l'aide au permis pour un montant global de 8 160 €.**

Il est à noter qu'il peut s'écouler deux années entre le moment de l'inscription et l'obtention du permis de conduire.

Les chèques mobilité

Les jeunes suivis par la Mission Locale, engagés dans un parcours d'insertion peuvent bénéficier de chèques mobilité du Conseil Régional d'Ile de France, afin de financer l'achat de titres de transports.

D'une valeur faciale de 4 € et 8 €, ces chèques sont attribués aux jeunes en fonction du besoin de mobilité (entretien d'embauche, 1^{er} mois d'emploi ou de formation, stage, démarches administratives...)

Le 1^{er} confinement a eu pour conséquence moins de remises que les années précédentes avec :

813 aides à la mobilité attribuées pour un total de 54 105€



Revue de presse

Extrait de
« Cachan mag »
Octobre 2020



HANDICAFÉ

Rendez-vous pour la dixième édition !

Le 26 novembre, la 10^{ème} édition de l'Handicafé® se tiendra au Théâtre Jacques Carat. Un évènement pour l'emploi devenu incontournable à Cachan.

L'évènement dédié à l'emploi et à l'inclusion

En 10 ans, l'Handicafé® de Cachan est devenu un rendez-vous important en matière d'emploi des personnes en situation de handicap à Cachan. Le nombre d'entreprises représentées a été presque multiplié par deux ces trois dernières années. Le nombre de visiteurs et les entretiens réalisés ont triplé. L'Handicafé®, labellisé « Tous concernés, tous mobilisés », n'est pas qu'un lieu de rencontre entre employeurs et candidats. Une place est également donnée à ce qui gravite autour de l'emploi et de l'accès aux droits. C'est en ce sens que le pôle information/accès aux droits a été renforcé par la présence de structures spécialisées.

Une édition pleine de nouveautés

Changement majeur cette année, l'Handicafé® se déroulera au Théâtre Jacques Carat, dans un environnement spacieux, accessible et adapté aux contraintes de distanciation physique pour la sécurité de toutes et tous. Des ateliers seront proposés aux candidats. Des simulations d'entretiens d'embauche permettront aux candidats de se mettre en situation afin de repérer leurs points forts et d'éventuels points de vigilance concernant leur présentation, ou profil. De plus, pour entrer sur le marché du travail en toute sérénité, des ateliers de gestion du stress (techniques de relaxation, de visualisation...) seront animés par le cabinet cachanais Ki o tsukete.

Jeu! 26 novembre, Théâtre Jacques Carat (21 avenue Louis Georgeon)
Inscription obligatoire : missionhandicap@ville-cachan.fr
Port du masque obligatoire

TÉMOIGNAGES

La recette de cette réussite ?

Ghislain Remy,



Animateur de l'Handicafé
« L'Handicafé® est plus qu'un forum emploi, avec juste des entreprises et des personnes en situation de handicap. En effet, les candidats sont guidés par des bénévoles, qui les aident à identifier les offres pertinentes et les conduisent près des entreprises pour suivre des entretiens. Ce lien humain et cet accompagnement individuel montrent à eux seuls pourquoi l'Handicafé® est une réussite cette année encore. »

Valérie Lefrere,



Conseillère en insertion professionnelle et référente santé handicap
« La Mission Locale Innovam est un partenaire privilégié de l'Handicafé® depuis sa création. À l'origine, ce forum était coordonné par l'Adapt (L'Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées). La Ville de Cachan en a repris pleinement la gestion depuis quelques années. Ce qui fait le succès de ce forum, c'est qu'il existe depuis bientôt 10 ans et qu'il a su évoluer au fil du temps pour être au plus près des besoins des participants : les demandeurs d'emploi en situation de handicap. La réussite de cet évènement en quelques points est :

- Une large communication autour de cet évènement, une adhésion et une mobilisation des partenaires, une équipe pluridisciplinaire investie et engagée,
- Des préparations aux entretiens d'embauche, un accompagnement vers les offres d'emploi et vers les employeurs,
- Une analyse commune concernant les axes d'amélioration après chaque forum,
- La recherche de nouveaux intervenants pour répondre aux besoins de formation et aux questions relatives aux droits,
- Une augmentation du nombre d'employeurs : actuellement 25 recruteurs avec plus de 163 offres d'emploi,
- Un lieu d'accueil chaleureux. »

Actus



Un lieu ressources pour les jeunes

Composée d'une équipe dévouée et pleinement mobilisée, la Mission Locale Innovam accueille les jeunes Villejuifois, leur propose un accompagnement global afin de répondre à leurs problématiques sociales et professionnelles et les accompagne vers l'emploi et l'autonomie. ■

Victimes collatérales de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques et sociales, les jeunes ont plus que jamais besoin d'être soutenus et orientés. Les Villejuifois de 16 à 25 ans peuvent notamment faire appel à la Mission Locale Innovam, située à Cachan. Celle-ci propose un accompagnement individualisé et global afin de favoriser l'autonomie et l'insertion professionnelle. 752 Villejuifois.e.s ont ainsi été pris en charge par la structure en 2019. Plus de la moitié d'entre eux ont pu bénéficier d'une expérience professionnelle : CDI, CDD, contrats en alternance, contrats aidés, formations ou stages. « Notre action vise à traiter l'ensemble des problématiques rencontrées par les jeunes en matière de logement, de santé, de handicap ou de formation » énumère Fatima Ouakli, directrice de la Mission Locale. « Lorsque nous les accueillons, ils sont reçus par un conseiller qui fait un point d'étape sur leur situation avant de mettre en place un plan d'actions. Ils peuvent ensuite bénéficier d'ateliers d'aide à la recherche d'emploi, de simulation d'entretiens d'embauche ou de dispositifs tels que la garantie jeunes. Celle-ci leur offre un accompagnement d'un an vers le monde professionnel assorti d'une allocation qui

sécurise leur parcours. Nous nous appuyons également sur un réseau de partenaires comme la MZIE avec lequel nous travaillons sur des événements dédiés à l'emploi. »

JEUNESSE EN DÉTRESSE, AIDES D'URGENCE

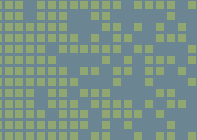
Entre janvier et octobre 2020, le nombre de nouveaux jeunes accueillis par la structure a grimpé de 5% par rapport à l'an dernier. Le pourcentage d'entrées en emploi est quant à lui en nette régression. Les pertes d'emploi, de jobs étudiants, les problématiques familiales et d'isolement liées au confinement sont, elles, en forte hausse. « Nous avons mis en place une aide d'urgence pour les jeunes en situation de précarité avec des tickets service et des trousseaux d'hygiène » poursuit Fatima Ouakli. « Il y a une légère amélioration de l'activité sur certains secteurs mais la situation reste très compliquée sur le marché de l'emploi. » Face à ce contexte, le Gouvernement a déployé à la rentrée le plan « 1 jeune, 1 solution » porté par le réseau des Missions Locales. Il prévoit notamment des aides pour les entreprises qui recrutent des jeunes de moins de 26 ans ou qui leur proposent des contrats d'apprentissage. Des solutions et des parcours individualisés sont également proposés aux

jeunes déscolarisés. « Nous sommes engagés dans une large démarche pour coordonner les actions des différents acteurs de l'insertion professionnelle et favoriser le lien et la diffusion des informations auprès des jeunes » souligne Mohand Ouahrani, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse et Président de la Mission Locale, qui prévoit également la création d'un Conseil des Jeunes afin de « les responsabiliser et leur permettre de s'exprimer et de construire des projets. »

> Mission Locale Innovam
1, rue de la gare à Cachan.
Accueil sur rendez-vous au 01 41 98 65 00
ou via le site missionlocale-innovam.fr.



Extrait de
« Villejuif notre ville »
Janvier 2021



Les comptes annuels 2020

N°	COMPTES DE CHARGES	2020	2019	N°	COMPTES DE PRODUITS	2020	2019
Total charges d'exploitation		1 297 160,47	<i>1 199 039,56</i>	Total produits d'exploitation		1 379 099,61	<i>1 224 125,03</i>
60	Achats	18 544,43	<i>8 952,94</i>	74	Subvention de l'État	662 165	<i>508 536,27</i>
61	Services extérieurs	19 077,92	<i>30 281,71</i>	74	Conseil Régional	240 350,73	<i>246 583,35</i>
62	Autres services	33 127,11	<i>34 878,29</i>	74	Conseil Départemental	37 170	<i>37 170</i>
63	Impôts et taxes	66 088,97	<i>72 412,22</i>	74	Dir° Rég. Pôle Emploi	85 088,17	<i>85 231,32</i>
64	Charge de personnel	1 041 983,82	<i>1 010 511,96</i>	74	EPT12 (subv fct. villes & actions)	334 750	<i>334 750</i>
65	Aut. charges de gest° cour.	43 120,34	<i>37 628,61</i>	74	Subv. Taxe d'apprentissage	10 180	<i>5 000</i>
67	Charges except.	0,02	<i>5 656,61</i>	758	Autres produits d'exploit°	7 926,64	<i>5 450,41</i>
68	Dotation, Amort. Prov.	75 217,881	<i>4 373,83</i>	767	Autres produits	424,54	<i>606,73</i>
				77	Produits exceptionnels	4 269,56	<i>300,11</i>
				79	Rep. s/amort., prov, transf	1 469,07	<i>1 403,68</i>
TOTAL		1 297 160,46	<i>1 204 696,17</i>	TOTAL		1 383 793,71	<i>1 225 031,87</i>
RESULTAT DE L'EXERCICE		86 633,22	<i>20 335,70</i>				

Le budget prévisionnel 2021

N°	COMPTES DE CHARGES		N°	COMPTES DE PRODUITS	
Total charges d'exploitation		1 460 287	Total produits d'exploitation		1 460 287
60	Achats	13 774	74	Subvention de l'État	614 448
61	Services extérieurs	22 041	74	Conseil Régional	240 350
62	Autres services	39 233	74	Conseil Départemental	37 170
63	Impôts et taxes	82 426	74	Communes	84 483
64	Charge de personnel	1 106 472	74	Apport de biens et services	85 088
65	Autres charges de gest. Courantes	47 860	74	Direction Régionale Pôle Emploi	334 750
67	Charges except.	63 998	74	EPT12 (subv. fonctionmt Villes & actions)	63 998
	Apports de biens et services	84 483	745	Fonds gérés pour cpte d'autrui	
			78	Reprise sur amortissement et prov.	
TOTAL		1 460 287	TOTAL		1 460 287

Budget

L'équipe de la ML

Innovam c'est
21 salariés



5 hommes
16 femmes



5 à l'antenne
16 au siège

La direction

Fatiha OUAKLI, Directrice | Armelle RIVIERE, Directrice adjointe

Le pôle administratif

Fabienne DELORME, Assistante financière | Jenny OUERGHI, Assistante de direction

Le pôle accueil

Jean-Pascal NGO, Chargé d'accueil au siège | Redha BOULKRINAT, Chargé d'accueil au siège | Nathalie MARECHAL, Chargée d'accueil à l'antenne

Le pôle emploi

Alexandre BOURDOULOUS, Coordinateur du Service Emploi

Le pôle accompagnement et animation

Corinne AUJARD, Conseillère et référente Emploi | Marguerite CHALVIDAN, Conseillère, référente Formation | Oriane BENAND, Conseillère, référente emploi, Justice et Cachan | Delphine CRAYSSAC, Conseillère et référente POP | Valérie LEFRERE, Conseillère et référente Santé | Cédric MAIGNAN, Conseiller et référent Logement | Stéphane LEMAIRE, Conseiller et référent POP | Christine GUIFFAULT, Responsable d'antenne, référente Mobilité | Kelly JOSEPH, Conseillère référente Garantie Jeunes | Dorothée LULIC, Coordinatrice Garantie Jeunes, PACEA, référente villejuif | Marjorie ROME, Conseillère référente Garantie Jeunes | Hélène MORTAZA, Conseillère, référente emploi | Florence CORDON, Assistante informatique, animatrice multimédia.

La gouvernance

Président : Monsieur Mohand OUAHRANI, Conseiller municipal de la ville de Villejuif

Trésorier : Madame Corinne BOCABEILLE, Adjointe au Maire de la ville du Kremlin Bicêtre

Secrétaire : Monsieur Riad GUITOUNI, Adjoint au Maire de la ville de Gentilly

Membres : Monsieur Mohammadou GALOKO, Adjoint au Maire de la ville de Cachan | Monsieur Benjamin DOUBA-PARIS, Conseiller municipal de la ville de Gentilly | Madame Dominique BARJOU, Conseillère régionale Île de France | Madame Flore MUNCK, Conseillère départementale du Val de Marne | Monsieur Stéphane RABUEL, représentant de l'EPT12 | Madame Virginie RUE, représentante de l'UT 94 DIRECCTE | Madame Martine LAQUIEZE, Sous-préfète | Madame Cécile BLANCHARD, Directrice du Pôle Emploi de Cachan | Monsieur Fabrice COLUCCI, représentant de l'association ESPOIR | Monsieur Olivier MARTIN, représentant de l'association VIVRE EMERGENCE | Madame Catherine BLEC, représentante de la RATP | Monsieur Didier VOT, représentant du Syndicat CGT.

Assemblée Générale du 30 novembre 2020



La Mission locale au cœur du plan jeunes 2020-2021

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, annoncée en 2020, par le gouvernement, la Mission Locale contribue à la mise en œuvre du plan « #1 jeune, 1 solution » pour accompagner les jeunes au sortir de la crise de la Covid-19.

Ce plan s'inscrit au cœur du 1^{er} volet du Plan de relance, avec trois axes pour les jeunes :

- » **Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle** grâce aux contrats aidés : CIE, PEC, Emplois francs, service civique, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation par le biais d'aides en direction des entreprises
- » **L'obligation de formation pour les 16/18 ans** et la lutte contre le décrochage scolaire grâce un partenariat soutenu dans le cadre des PSAD, (plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs) avec les CIO, La MLDS, les établissements scolaires, les éducateurs, et autres associations.
- » L'action promo16/18 ans de l'AFPA peut être proposée par la Mission locale comme une étape dans le cadre du PACEA.
- » **L'accompagnement renforcé des jeunes éloignés de l'emploi** : augmentation des PACEA (Parcours contractualisé vers l'emploi et l'Autonomie) et de la Garantie Jeunes, mise en place de l'AIJ (Accompagnement Intensif des Jeunes par Pôle Emploi).



#1 JEUNE 1 SOLUTION



DES SOLUTIONS POUR
AIDER CHAQUE JEUNE
DE 16 À 25 ANS
À PRÉPARER SON AVENIR

Vous souhaitez être accompagné :

- pour votre recherche d'emploi,
- pour trouver une formation,
- pour vous engager dans une mission de service civique,

LA MISSION LOCALE
VOUS SOUTIENT DANS LA
RÉALISATION DE VOS PROJETS



www.missionlocale-innovam.fr

Glossaire

APL : Aide Personnalisée au Logement

ARML : Association Régionale de Missions Locales

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CFA : Centre de Formation d'apprentis

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CIO : Centre d'Information et d'Orientation

CLLAJ : Comité Local pour le Logement autonome

CMP : Centre Médico-psychologique

CPIP : Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

CPO : Convention Pluriannuelle d'objectifs

E2C : École de la 2^{ème} chance

EPT 12 : Établissement Public Territorial 12

FJT : Foyer de Jeunes Travailleurs

FSE : Fonds Social Européen

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

NEET : Ni en emploi, ni en formation, ni en étude

PACEA : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie

PIAL : Parcours d'Intégration par l'Acquisition de la Langue

PEC : Parcours Emploi Compétences

PIC : Plan d'Investissement dans les Compétences

PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

PIJ : Point Information Jeunesse

PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse

PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

PSAD : Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs

POP : Parcours d'Orientation Professionnelle

PVT : Programme Vacances Travail

QPA : Quartier pour Peines Aménagées

QPV : Quartiers Prioritaires de la Ville

QSL : Quartiers de Semi-Liberté

RH : Ressources Humaines

SIAO : Service Intégré de l'accueil et de l'Orientation

SIEI : Système Interministériel d'Échanges d'Informations

SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

UEMO : Unité Éducative de Milieu Ouvert

Arcueil Cachan Gentilly Le Kremlin-Bicêtre Villejuif



Mission Locale INNOVAM



Siège : 1, rue de la Gare 94230 Cachan

Antenne : 40, avenue Charles Gide 94270 Le Kremlin-Bicêtre



www.missionlocale-innovam.fr

